

Les entreprises seront soutenues

Consciente des difficultés pour les entreprises d'assurer leurs activités en cette période de crise, la Chambre de commerce a pris des mesures visant à les soutenir.

De notre journaliste
Jeremy Zabatta

Face à la menace que représente le coronavirus pour les entreprises du pays, la Chambre de commerce et le ministre des Classes moyennes et du Tourisme, Lex Delles, ont décidé de prendre des mesures pour soutenir l'activité économique.

«C'est une situation exceptionnelle et grave avec de grosses répercussions sur les entreprises», a appuyé le président de la Chambre de commerce, Luc Frieden. Ce dernier a ensuite présenté trois mesures de soutien : une garantie bancaire, une assistance en ligne et une future loi visant à compléter les instruments d'aide pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME).

La première mesure consistera à aider les entreprises en mal de trésorerie et de liquidités. Pour cela, la Chambre de commerce va utiliser sa Mutualité de cautionnement aux entreprises au bénéfice de celles qui, touchées par le coronavirus, ont du mal à payer leurs fournisseurs. Elles pourront demander, à une des banques de la place, une ligne de crédit. Pour favoriser l'octroi de cette rallonge bancaire, la Mutualité de cau-

tionnement la garantira à hauteur de 50 % pour un montant maximum de 250 000 euros. «Il n'y aura pas de critères restrictifs, il faudra remplir un dossier sérieux et normal pour bénéficier de notre mutualité», a souligné Luc Frieden avant d'ajouter : «Afin de garantir une aide rapide aux entreprises qui en feront la demande, une procédure d'analyse des dossiers dans un délai de 48 heures a été mise en place. Encore une fois, nous insistons sur la rapidité et le pragmatisme de cette mesure pour soutenir les entreprises, en complément des instruments existants comme le chômage partiel. Le but est d'assurer la continuité des entreprises en cette période difficile.»

Également président du conseil d'administration de la Banque internationale à Luxembourg (BIL), l'ancien ministre des Finances a assuré s'être entretenu avec les banques de la Place. «C'est aussi dans l'intérêt des banques de jouer le jeu pour soutenir les entreprises.»

Une deuxième mesure présentée est la mise en place par la House of Entrepreneurship de la Chambre de commerce d'une nouvelle assistance téléphonique

pour aider les entreprises en leur fournissant une information en temps réel.

Un régime d'aide aux entreprises

Le numéro pour joindre cette helpline est le 42 39 39-445. Elle fonctionnera à partir de lundi, pendant les jours ouvrés, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour répondre aux questions des entreprises touchant à des sujets divers, tels que le chômage partiel et les aides étatiques et publiques mises en place par les autorités et la Chambre de commerce. Il sera également possible d'obtenir des informations par courriel à l'adresse covid19@houseofentrepreneurship.lu. «Ce nouveau service n'aura pas vocation – et ne pourra pas le faire –, à répondre aux questions sanitaires, qui sont elles prises en charge par le ministère de la Santé», a souligné Lex Delles.

À noter que la permanence de la House of Entrepreneurship (HOE) est suspendue. De plus, la structure de la

HOE n'accueillera plus de visiteurs et sera uniquement disponible à distance.

Enfin, le ministre des Classes moyennes et ministre du Tourisme, Lex Delles, a souligné qu'un projet de loi adopté en Conseil de gouvernement le 11 mars prévoit de nouvelles aides à destination des PME. Le texte introduit un régime d'aide visant à compléter les instruments d'aide pour soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) qui se trouvent en difficulté financière temporaire à la suite des répercussions d'un événement exceptionnel et imprévisible d'envergure nationale ou internationale. Lex Delles souligne que l'octroi de l'aide fera l'objet d'une triple condition, à savoir qu'un événement a été reconnu comme ayant un impact nuisible sur l'activité économique de certaines entreprises au cours d'une période déterminée, que l'entreprise rencontre des difficultés financières temporaires et qu'il existe un lien de causalité entre ces difficultés et l'événement en question. Toujours est-il que le projet de loi n'est pas encore inscrit à l'ordre du jour de la Chambre... «Nous sommes conscients que le secteur des PME, épine dorsale de l'économie luxembourgeoise, fait face

à un défi majeur. Je suis convaincu que grâce à un effort étroit et régulier de la part de tous les acteurs du secteur, nous trouverons conjointement des solutions adéquates dans cette période difficile», a affirmé le

L'Horeca
trembl

Un des secteurs les plus touchés est celui de l'Horeca. François Koepp, président de l'Association luxembourgeoise des hôteliers, a félicité des mesures prises par la Chambre de commerce. «C'est très important pour nous. Les aides seront précieuses pour le maintien de l'emploi et de l'activité. Je pense que ce secteur tiendra la décision, jeudi soir, que de fermer les restaurants, les cafés le week-end. Ce n'est pas une décision facile à prendre, mais je pense que c'est la seule solution possible à court terme», a balayé d'un geste de la main Lex Delles, indiquant la possibilité de voir l'impact de la décision similaire est fait et les professionnels de l'Horeca s'inquiètent. «L'incertitude est présente. La question est de savoir si nous envisageons la vente de nos entreprises. Il faut bien aller chercher des solutions. François Koepp. Ce n'est pas la seule solution. Il faut aller plus loin en s'appuyant sur la nécessité de déjà prendre des mesures. Il faudra peut-être que certaines entreprises de remettre en question leurs réseaux de commandes, ce qui ne pas réduire, mais de façon importante, le taux de TVA dans le secteur. Il faut y penser et parler aux entreprises de remettre leurs activités», François Koepp.

Toujours selon le président de l'Horeca, le secteur de la restauration connaît une chute du chiffre d'affaires de 60 %. Pour la restauration, il y a eu une chute de 100 %, a encore assuré François Koepp.

Luc Frieden s'est montré plus prudent en expliquant qu'il était encore trop tôt pour évaluer l'impact de la crise sur les entreprises.

Photo : Hervé Montaigu

Luc Frieden, le président de la Chambre de commerce, a présenté plusieurs mesures visant à soutenir l'activité économique du pays.

Prises d'assaut, les enseignes se veulent rassurantes

De manière relativement disciplinée, les résidents se sont rués dans les commerces pour faire le plein de denrées alimentaires.

Tandis que le Premier ministre annonçait, jeudi soir, des mesures sans précédent pour freiner la progression du coronavirus sur le territoire, les supermarchés ont vu affluer de nombreux clients paniqués. Et les rayons ont vite été dévalisés!

La psychose semble se propager encore plus vite que l'épidémie, à voir l'état des rayons jeudi en début de soirée.

À Auchan Kirchberg, Cora Foetz, ou encore chez Delhaize, les mêmes scènes : des étals parfois dévastés et des files de chariots aux caisses. On a même pu croiser des personnes portant un masque au détour des allées.

Et la nuit ne semblant pas porter conseil, des scènes irréelles se sont déroulées vendredi matin à Auchan Kirchberg. «Les gens couraient, les files de caddys allaient de la ligne de caisse à l'allée centrale. C'est du jamais vu», a témoigné une employée. Selon ce même témoignage, les clients se sont rués «sur la fa-

core une fois surréaliste, il est à noter que les clients ont tout de même fait leurs achats dans le calme. «Il n'y a pas eu d'énervement. Les gens sont restés très calmes. Il y a eu un peu d'attente et nous avons mis tout en œuvre pour trouver des solutions au niveau des caisses», a expliqué la direction.

Lex Delles rassure

À noter qu'en Allemagne, à Perl, à côté de Schengen, le magasin DM a dû limiter l'achat de papier hygiénique à trois paquets par ménage tant cela devient l'anarchie. Aucun doute, le coronavirus sème la zizanie dans les esprits...

Face à cette situation inédite, certaines enseignes de supermarché se veulent rassurantes et écarte toute pénurie de denrées. «Nous avons en effet constaté une affluence importante dans nos magasins depuis le 12 mars, ayant conduit à des ruptures ponctuelles sur cer-



Dans de nombreux supermarchés du pays, de longues files de chariots aux caisses se sont formées.

tant avec des circuits courts depuis nos trois dépôts à Windhof, Capellen et Bertrange qui nous permettront d'adapter notre approvisionnement en conséquence et d'augmenter la fréquence de livraison si nécessaire.»

est indispensable de penser à l'entraide vis-à-vis des personnes les plus fragiles et qui ont besoin également de produits de première nécessité. Encore une fois, nous sommes en mesure d'assurer le réapprovisionnement de nos maga-

Le gouvernement, par Lex Delles, le ministre des Classes moyennes et du Tourisme, ne se cache pas : «J'ai eu les représentants de la grande distribution. Ils ont la capacité de réapprovisionnement, il faut j